

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



COALITION
MONDIALE
CONTRE LA PEINE DE MORT



(Table des matières

I - Objectifs, résultats, indicateurs 2022 et pays cibles	p3
II - Programmes	p6
A. Journée mondiale contre la peine de mort - 10 octobre 2022	p6
B. Témoignages d'anciens condamnés à mort et de familles de victimes à travers le monde	p9
C. Évaluation des besoins des membres	p9
D. Index peine de mort	p10
E. Coordination du plaidoyer international	p11
F. Expansion du réseau	p18
G. Autres	p19
III - Changements internes	p19



(I - Objectifs spécifiques, résultats attendus, indicateurs et pays

A. SECURISER L'ABOLITION

1) Abolition de la peine de mort en droit

- **Indicateur pour 2022** : au moins **1** pays abolit la peine de mort
- **Pays cibles** : Burkina Faso, Corée du Sud, Cuba, Dominique, Gambie, Ghana, Niger, Liberia, Malaisie, Malawi, Ouganda, République Centrafricaine, RDC, Russie, Sainte Lucie, Tadjikistan, 3 états des Etats-Unis, Tunisie, **Zambie**, Zimbabwe

Résultats¹ :

- La **Papouasie-Nouvelle-Guinée** a aboli la peine de mort pour tous les crimes en janvier 2022.
- La **République centrafricaine** a aboli la peine de mort pour tous les crimes en juin 2022.
- La **Guinée équatoriale** a aboli la peine de mort pour les crimes de droit commun en septembre 2022.
- La **Zambie** a aboli la peine de mort pour les crimes de droit commun en décembre 2022.

2) Ratification des traités abolitionnistes

- **Indicateur pour 2022** : **1** nouveau pays ratifie
- **Pays cibles** : Burkina Faso, Cambodge, Congo (République du), Côte d'Ivoire, Fidji, Guatemala, Guinée, Haïti, **Kazakhstan**, Maroc, Samoa, Sierra Leone, Suriname, Tchad

Résultats :

- Le **Kazakhstan** a ratifié le deuxième protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques en mars 2022.

3) Prévenir la réintroduction de la peine de mort dans les pays abolitionnistes en droit pour tous les crimes

- **Indicateur pour 2022** : **aucun** pays **ne** réintroduit la peine de mort
- **Pays cibles** : **Philippines**

Résultat : **Aucun** pays n'a réintroduit la peine de mort en 2022.

4) Prévenir la réintroduction de la peine de mort dans les pays abolitionnistes pour les crimes ordinaires

- **Indicateur pour 2022** : **aucun** pays **ne** réintroduit la peine de mort
- **Pays cibles** : **Brésil, Israël, Pérou**

Résultat : **Aucun** pays n'a réintroduit la peine de mort en 2022.

¹ Au Kazakhstan et en Sierra Leone, des projets de loi sur l'abolition ont été adoptés par les parlements et signés par les présidents en 2021 et mentionnés dans le rapport d'activité 2021, mais la promulgation de ces lois n'a été officialisée qu'en 2022, et Amnesty International les classe comme abolitionnistes en 2022.

B. PROMOUVOIR DES MORATOIRES SUR LES EXÉCUTIONS EN VUE DE L'ABOLITION

5) Contribuer au moratoire mondial sur les exécutions

- **Indicateur pour 2022** : **124** pays votent en faveur de la résolution moratoire
- **Pays cibles** : Antigua-et-Barbuda, Dominique, Guyane, Suriname, États-Unis, Fidji, Indonésie, Kiribati, Malaisie, Maldives, Îles Marshall, Nauru, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, **Philippines**, Samoa, Corée du Sud, Îles Salomon, Thaïlande, Tonga, Tuvalu, Kazakhstan, Turquie, Algérie, Bahreïn, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie, Vanuatu, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, RDC, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Gabon, Gambie, **Ghana**, Guinée, Kenya, Lesotho, **Liberia**, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

Résultat : **125** pays votent en faveur de la résolution sur le moratoire, dont le **Ghana**, le **Liberia** et l'**Ouganda**, et les **Philippines** maintiennent leur soutien.

6) Encourager les moratoires officiels

- **Indicateur pour 2022** : **1** pays instaure officiellement un moratoire.
- **Pays cibles** : Bélarus, Corée du Sud, Japon, Jordanie, RDC, Taïwan, Thaïlande

Résultats : aucun pays cible n'a déclaré de moratoire officiel sur les exécutions.

7) Prévenir la reprise des exécutions

- **Indicateur pour 2022** : **aucun** pays abolitionniste en pratique ne reprend les exécutions.
- **Pays cibles** : Cameroun, **Libéria**, **Maldives**, **Papouasie Nouvelle Guinée**, **Sri Lanka**, Tanzanie, Tunisie

Résultats : aucun pays abolitionniste en pratique ciblé n'a repris les exécutions. La **Papouasie Nouvelles Guinée** a aboli la peine de mort en 2022. Au **Libéria**, le Sénat a adopté un projet de loi visant à supprimer la peine de mort dans le code pénal. Les **Maldives** et le **Sri Lanka** ont réaffirmé le moratoire officiel sur les exécutions.

Cependant **Myanmar**, a exécuté 4 personnes en 2022 pour la première fois en quatre décennies.

C. LIMITER LE RECOURS À LA PEINE DE MORT

8) Réduire le champ d'application de la peine de mort

- **Indicateur** : **au moins 1** pays réduit le champ d'application de la peine de mort en 2022
- **Pays cibles** : Antigua-et-Barbuda, Chine, Dominique, Grenade, **Indonésie**, Iran, Malaisie, Mauritanie, Maroc, 3 états des États-Unis (Texas, Alabama), Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Tchad, Trinité-et-Tobago, Viêtnam

Résultats : En **Indonésie**, le nouveau code pénal adopté permettra la commutation des condamnations à mort après 10 ans sous certaines conditions. En décembre 2022, l'Assemblée nationale du **Pakistan** a adopté une proposition de loi abolissant la peine de mort pour les infractions à la législation sur les stupéfiants

9) Réduire le nombre de personnes exécutées

- **Indicateur** : baisse de **10%** en 5 ans (Chiffres d'Amnesty International pour 2016 : 1 031 – sans compter la Chine)
- **Pays cibles** : Arabie saoudite, Bélarus, Chine, Egypte, Etats-Unis, Iran, Irak, Japon, Pakistan, Singapour, Taïwan, Thaïlande

Résultats : Le nombre d'exécutions connues a augmenté de manière significative entre 2021 et 2022, principalement à cause des centaines d'exécutions en Iran et en Arabie saoudite. Il a cependant diminué de **8,69 %** au cours des cinq dernières années, passant de (993 exécutions en 2017 à 883 exécutions en 2022, à l'exclusion de la Chine, du Viêt Nam et de la Corée du Nord - selon Amnesty International).

10) Réduire le nombre de personnes condamnées à mort

- **Indicateur** : baisse de **10%** en 5 ans (Chiffres d'Amnesty International pour 2017 : 2 591 – sans compter la Chine)
- **Pays cibles** : Afghanistan, Algérie, Bahreïn, Barbade, Bangladesh, Égypte, Etats-Unis, Inde, Iran, Kenya, Liban, Maroc, Nigeria, Pakistan, Palestine, Trinité-et-Tobago, Taïwan, Tunisie, Yémen

Résultats : Le nombre total de nouvelles condamnations à mort a légèrement diminué entre 2021 et 2022, notamment au Bangladesh, au Liban et au Yémen. Il a diminué de **22,19 %** au cours des cinq dernières années (2 591 condamnations à mort en 2017 contre 2 016 en 2022, à l'exclusion de la Chine, du Viêt Nam et de la Corée du Nord).

11) Encourager les recours en grâce, les pardons et les commutations de peine pour réduire le nombre de personnes survivant dans les couloirs de la mort

- **Indicateur** : baisse de **20%** en 5 ans
- **Pays cibles** : Antigua-et-Barbuda, Dominique, Grenade, Algérie, Etats-Unis, Inde, Iran, Japon, Kenya, Maroc, Niger, Nigéria, Pakistan, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Sri Lanka

Résultat : Amnesty International a enregistré des commutations de condamnations à mort ou des grâces dans 26 pays, dont Inde, Niger, Nigeria, Pakistan, Sri Lanka et États-Unis. 28 personnes condamnées à mort ont été innocentées en 2022 dans quatre pays : États-Unis (deux), Kenya (20), Maroc et Sahara occidental (une) et Zimbabwe (cinq). Par ailleurs, selon Amnesty International, au moins 28 282 personnes étaient sous le coup d'une condamnation à mort à la fin de l'année 2022.

12) Encourager plus de transparence sur l'application de la peine de mort

- **Indicateur** : Au moins **1 pays rétentionniste** met à disposition des informations pertinentes dans un rapport aux Nations Unies (EPU, rapport annuel du SGNU, rapport sur le moratoire, rapports aux organes de traités...), ventilées par sexe, âge, nationalité et race, selon qu'il convient, et autres critères applicables, notamment le nombre de personnes condamnées à mort, le nombre de détenus en attente d'exécution, le nombre de personnes exécutées, le nombre de condamnations à mort annulées ou commuées en appel ou pour lesquelles une amnistie ou une grâce a été accordée, ainsi que sur toute exécution programmée (Résolution moratoire 2020 de l'AGNU, A/RES/75/183, 7.c)
- **Pays cibles** : Arabie saoudite, Bélarus, Chine, Corée du Nord, Egypte, Irak, Iran, Japon, Malaisie, Vietnam

Résultats : La Commission des droits humains d'Arabie saoudite a répondu à la demande d'information sur l'application de la peine de mort en 2022 d'Amnesty International.



(II- Programmes

(A. Journée mondiale contre la peine de mort - 10 octobre 2022

L'objectif principal de la Journée mondiale 2022 était double : sensibiliser le public au lien entre la peine de mort et la torture, convaincre le grand public que la peine de mort doit être abolie et marquer la 20th Journée mondiale contre la peine de mort.

Les objectifs secondaires de la Journée mondiale étaient les suivants :

- Soutenir les militants abolitionnistes en partageant des outils d'argumentation, des chiffres et des informations ;
- Partager les témoignages des personnes condamnées à mort et de leur proches, témoins d'expériences inhumaines, cruelles et dégradantes qui s'apparentent à de la torture dans le cadre de la peine capitale ;
- Travailler avec les organisations de défense des droits humains qui luttent pour l'abolition de la torture afin de développer la communauté abolitionniste.

Activité A.1 : Production et diffusion d'outils d'information et de mobilisation :

Disponibles en français et en anglais, les documents suivants ont été mis à la disposition des membres de la Coalition mondiale et distribués dans d'autres langues. Un effort a été fait pour que les documents soient traduits dans d'autres langues, en commençant par l'**arabe** et en incluant les langues africaines, à savoir le **swahili, le luganda et le lingala**. Au total, 3 outils de la Journée mondiale traduits en arabe (affiche, brochure, outils pour les 20 ans) ont été envoyés aux membres et aux membres arabophones.

- ➔ L'affiche de la Journée mondiale est disponible en 19 langues². Des exemplaires dans les langues ciblées ont été imprimés ou envoyés directement au **Nigeria**, en **Ouganda**, en **RDC**, au **Kenya**, au **Maroc**, en **Mauritanie** et en **Tunisie**.
- ➔ La Brochure Journée mondiale avec les principaux arguments et témoignages (disponible sur le site web en : FR, EN et **AR**). En plus de leur création, des brochures en arabe ont été imprimées et envoyées aux membres au Maroc, en Palestine et en Tunisie.
- ➔ Faits et chiffres sur la peine de mort dans le monde (disponible sur notre site en FR et EN)
- ➔ Fiche détaillée sur la torture et la peine de mort (disponible sur le site en FR et EN)
- ➔ Un kit de mobilisation présentant le contexte, des propositions d'actions et des ressources utiles (disponible en EN, FR, avec des versions du kit de 2021 disponibles en AR, en chinois simplifié et en chinois traditionnel).
- ➔ Un nouvel outil "Comment faire" a été créé, rédigé, traduit, diffusé parmi les membres et mis en ligne sur le thème "Comment travailler avec les mécanismes de l'ONU concernant la torture et la peine de mort" (disponible sur le site web en FR et EN).
- ➔ Un outil pour le 20^e anniversaire de la Journée mondiale a été partagé avec les membres et publié sur le site web le 10 juillet. SALAM for Human Rights a fourni une traduction de l'outil en arabe (disponible sur notre site web en AR, EN, FR).
- ➔ Le rapport de la Journée mondiale 2021 (disponible en FR et en EN)
- ➔ Témoignages d'outils témoignant d'expériences torturantes au cours du processus de la peine de mort (disponible en FR et en EN)

² Allemand, anglais, arabe, espagnol, farsi, français, houssa, italien, japonais, lingala, luganda, russe, chinois simplifié, cinghalais, swahili, tamoul, chinois traditionnel, turc et urdu.

- Le 10 juillet 2022, la troisième lettre d'information spéciale de la Journée mondiale a été diffusée, compilant tous les documents produits pour la Journée mondiale.
- Au total, entre début juillet et fin septembre 2022, **770 enveloppes et colis ont été** envoyés dans le monde entier avec des paquets de matériel ; au total, **2 810 affiches** et **1 392 dépliants** ont été distribués. En outre, au **Nigeria**, en **Ouganda**, en **RDC**, au **Kenya**, au **Maroc**, en **Mauritanie** et en **Tunisie**, **745 affiches** supplémentaires dans des langues spécifiques telles que le hausa, le lingala, le luganda, le swahili et l'arabe ont été commandées et envoyées aux membres, ou les frais d'impression locaux ont été remboursés.

Activité A.2 : Coordination des événements organisés à travers le monde :

L'objectif même de la Journée mondiale est d'encourager et de stimuler les initiatives locales décentralisées dans le plus grand nombre de pays possible. Grâce à son rôle de réseau, la Coalition mondiale est la mieux placée pour coordonner des événements dans le monde entier pour le 10 octobre.

- Envoi d'un courriel appelant les membres à commencer à planifier leurs événements pour les 10 juin, 11 juillet et 9 septembre 2022.
- La page des événements sur le site de la Coalition mondiale a été rendue publique le 9 septembre : <https://worldcoalition.org/fr/2022/09/09/agissez-pour-la-journee-mondiale-2022/> Un compte à rebours hebdomadaire de la Journée mondiale, lancé trois semaines avant le 10 octobre, a été envoyé aux membres. Au cours de la semaine précédant le 10 octobre, les calendriers des événements en ligne ont été distribués quotidiennement par voie électronique afin d'encourager la participation.
- Une déclaration commune sur la peine de mort et les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ a été publiée sur le site de la Coalition mondiale du 10 octobre. Cette déclaration a été signée par 58 organisations, dont 15 organisations de défense des droits des femmes et/ou des minorités sexuelles et de genre.
- La Coalition mondiale a contacté les organisations internationales suivantes en septembre pour les encourager à contribuer à la Journée mondiale :
 - Groupe de travail sur la peine de mort de la CADHP (Commission africaine des droits de l'homme et des peuples)
 - UE/CoE (Union européenne/Conseil de l'Europe) - le SEAE (Service d'action extérieure de l'Union européenne) et le CoE ont fait une déclaration et les délégations de l'UE ont été encouragées mener des actions nationales.
 - L'OSCE a fait une déclaration et a publié son rapport annuel sur la peine de mort.
 - CIDH/OEA (Commission interaméricaine des droits de l'homme/Organisation des États américains) Rapporteur pour les États-Unis, Rapporteur sur les droits de la femme, Rapporteur sur les droits des lesbiennes, gays, bisexuels, trans et intersexuels, et Rapporteur sur les personnes privées de liberté.
 - Procédures spéciales de l'ONU - toutes les procédures spéciales identifiées dans l'outil de la Journée mondiale de l'ONU.
 - CEDAW (Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes)

Activité A.3 : Campagne sur les réseaux sociaux

La Coalition mondiale a élaboré des stratégies pour utiliser les médias sociaux, notamment Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et WhatsApp, afin d'atteindre un public plus large, avec le hashtag #nodeathpenalty.

- La campagne sur les médias sociaux a été lancée sur Facebook, Twitter et Instagram entre le 1er octobre 2022. Ses principaux éléments se concentrent sur des témoignages et des faits concernant la torture et la peine de mort. 1 message a été publié par jour (le même message en français et en anglais) à l'approche du 10 octobre, à partir des outils de la

Journée mondiale. Les posts couvraient des questions "trivia" sur la peine de mort, des faits sur le thème de cette année, et des témoignages.

- Le 10 octobre, la Coalition mondiale a partagé plus de 100 **tweets** sur son compte, provenant de ses membres, d'autres ONG, de l'ONU ou d'autres acteurs abolitionnistes tels que les diplomates abolitionnistes.
 - **Instagram** a gagné 25 nouveaux membres et enregistré 170 visites de profil pendant la campagne.
 - **Facebook a enregistré** une augmentation de 66,7 % du nombre de likes et de followers, avec une portée de 4 588 comptes.
- ➔ Une campagne de partage des outils de la Journée mondiale sur **WhatsApp** pour les membres en Afrique a été relancée. 52 personnes de 17 pays (**Nigeria, Ouganda, Sierra Leone, Kenya, Ghana, Tanzanie, Liberia, Malawi, Guinée-Conakry, Niger, RDC, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Tchad, Cameroun, Congo Brazza, Mauritanie**) ont été contactées pour participer à la campagne WhatsApp. Un message a été envoyé par individu avec des outils dans le message et encouragé à partager le message avec des collègues et des amis.

Activité A.4 : Soutenir les activités de ses membres pour le 10 octobre

- ➔ Un petit contrat de subvention a été signé avec le partenaire de la Coalition mondiale en **Turquie**, SOHRAM-CASRA, dans lequel une partie des fonds a contribué à une activité en Turquie.

Activité A.5 : Évaluer et capitaliser sur la Journée mondiale 2021

La Coalition mondiale a commencé à réaliser une évaluation externe de la Journée mondiale 2021 basée sur le genre, une cartographie des pays où les femmes sont connues pour être dans le couloir de la mort, grâce à la richesse des publications publiées pour la Journée mondiale 2021 sur cette question (et l'identification des lacunes qui existent encore) et à consulter ses organisations membres sur leurs besoins concernant une approche basée sur le genre pour le plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort.

- ➔ L'évaluation externe de la Journée mondiale 2021 a commencé à la mi-novembre 2022 et se poursuit jusqu'à la fin du mois de février 2023. En novembre et décembre, l'équipe de consultants a mené des entretiens avec des organisations membres de la Coalition mondiale, des OSC de défense des droits des femmes et des décideurs politiques impliqués dans la Journée mondiale 2021. Un questionnaire en ligne a également été envoyé aux membres, aux OSC de défense des droits des femmes et aux décideurs politiques qui n'ont pas été interviewés.
- ➔ Le **groupe de travail sur le genre** a été créé en novembre 2022. Il compte 20 organisations membres. Ces organisations sont : Center for Prisoners' Rights Japan, Reprieve UK, International Federation of ACATs, Children Education Society Tanzania, Foundation for Human Rights Initiative Uganda, Penal Reform International Uganda, LBHmasyarakat Indonesia, World Organisation Against Torture, Cornell Center on the Death Penalty Worldwide, The Advocates for Human Rights, Pax Christi Uvira DRC, Legal Awareness Watch Pakistan, Legal Defence & Assistance Project Nigeria, Coordination Maghrébine des Organisations des Droits Humains Maroc, Justice Project Pakistan, FIDH, Ligue des Droits de l'Homme, Greater Caribbean for Life et Anti-Death Penalty Asia Network.
- ➔ Entre octobre et décembre, le groupe de travail s'est réuni deux fois (16/11/2022 et 14/10/2022). Lors de ces deux premières réunions, le groupe de travail a élaboré une stratégie et un plan de travail pour l'année 2023 (qui sera envoyé au comité de pilotage en février 2023) et a pré-identifié les pays cibles du projet Genre de la Coalition mondiale

(États-Unis, Kenya, Nigeria, Tanzanie, Ouganda, Iran, Jordanie, Japon, Inde, Indonésie, Sri Lanka...). La liste de ces pays sera envoyée au comité de pilotage pour validation en février 2023. En réponse à la demande du groupe de travail, le secrétariat a également développé un outil pour systématiser les initiatives liées au genre menées par les organisations membres du groupe. Ce document sera disponible et consultable à tout moment en ligne .

→ Une vidéo a été publiée sur Instagram à l'occasion du 25 novembre (Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes) pour sensibiliser aux liens entre la violence sexiste et la peine de mort.

→ **Indicateurs** : **1023 événements** organisés et **982** couvertures **médiatiques** en 2022

(B. Témoignages d'anciens condamnés à mort et de familles de victimes à travers le monde

Activité B.1 : La Coalition mondiale a contribué à la Nuit des témoins organisée par ECPM dans le cadre du 8ème **Congrès mondial** contre la peine de mort à Berlin en novembre 2022. Dans ce programme, l'implication des anciens condamnés à mort, des ex-condamnés, de leurs familles et des familles de victimes joue un rôle important.

→ **Indicateur** : **1 événement** a été coorganisé en 2022

(C. Évaluation des besoins des membres

Pour mieux connaître ses organisations membres, mieux dialoguer avec elles, mieux soutenir leur travail et renforcer plus efficacement leurs capacités, la Coalition mondiale créera un **répertoire des services et expertises offerts par les membres et des services et expertises dont les membres ont besoin** et partagera cet annuaire avec tous ses membres.

Activité C.1 : Elaboration et diffusion des guides sur le principe : « Comment faire pour abolir la peine de mort » :

→ Comment travailler avec la **Commission africaine des droits de l'homme et des peuples**³ pour abolir la peine de mort a été publié et lancé le 26 mars 2020. Il est disponible en français et en anglais. En 2022, la Coalition mondiale et la FIACAT (ainsi que Human Dignity) ont animé une session de formation d'une journée à Paris avec la Plateforme française des droits de l'Homme le 14 avril 2022 avec le guide. En outre, plus de 100 exemplaires ont été distribués lors de la 73rd Commission africaine des droits de l'homme et des peuples en octobre 2022, lors de la formation francophone en Afrique de l'Ouest et lors du 8th Congrès mondial contre la peine de mort à Berlin, Allemagne, en novembre 2022.

→ Comment travailler avec les **parlementaires** pour abolir la peine de mort⁴ a été publié sur le site de la Coalition mondiale le 10 octobre 2021, avec des lancements virtuels les 20 et 21 octobre 2021 en collaboration avec Parliamentarians for Global Action. Les liens vers les lancements virtuels ont été mis sur la chaîne Youtube de la Coalition mondiale. Disponible en français⁵ et en anglais⁶ . Plus de 100 exemplaires ont été distribués lors de

³ <https://worldcoalition.org/fr/2020/03/26/la-coalition-mondiale-a-publie-un-nouveau-guide-sur-la-maniere-de-travailler-avec-la-commission-africaine-des-droits-de-l'homme-et-des-peuples/>

⁴ <https://worldcoalition.org/fr/2021/10/10/publication-dun-nouveau-guide-sur-comment-travailler-avec-les-parlementaires-pour-labolition-de-la-peine-de-mort/>

⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=xPkIRhllm2A>

⁶ <https://www.youtube.com/watch?v=BGZXTeKela4&t=5s>

la formation francophone d'Afrique de l'Ouest et du 8th Congrès mondial contre la peine de mort à Berlin (Allemagne) du 15 au 18 novembre 2022.

- ➔ Comment travailler avec les **institutions nationales des droits de l'homme** pour abolir la peine de mort⁷ a été officiellement lancé lors de l'atelier sur les INDH au 8th Congrès mondial contre la peine de mort à Berlin (Allemagne) le 17 novembre 2022, avec l'auteur du guide Clément Capo-Chichi, et sur notre site internet sous forme d'article. Plus de 100 exemplaires ont été distribués lors du séminaire sous-régional de l'Afrique francophone et du 8th Congrès mondial contre la peine de mort à Berlin (Allemagne) du 15 au 18 novembre 2022.
- ➔ En collaboration avec le TAHR, un outil intitulé "**How to insert gender issues in abolitionist advocacy**" (**Comment intégrer les questions de genre dans le plaidoyer abolitionniste**) a été développé. Cet outil répond à un besoin identifié lors des missions de plaidoyer menées à Genève par le TAHR.

(D. Index peine de mort

Activité D.1 : Ajout de nouveaux documents dans la bibliothèque en ligne et partage des nouvelles sur l'abolition de la peine de mort dans le monde tous les mois.

- ➔ La nouvelle bibliothèque de ressources est en ligne et a été mise à jour régulièrement tout au long de l'année 2022.
- ➔ **43** nouveaux articles⁸ ont été publiés sur le site web de la Coalition mondiale, **9** bulletins d'information⁹
- ➔ **172** documents ont été ajoutés à la bibliothèque en ligne.

Activité D.2 : Collaboration avec le Cornell Center on the Death Penalty Worldwide et mise à jour de la base de données sur la peine de mort dans le monde (www.deathpenaltyworldwide.org)

- ➔ Des réunions ont été organisées avec le Cornell Center on the Death Penalty Worldwide et The Advocates for Human Rights afin de mettre à jour la base de données sur les femmes condamnées à mort dans le monde.

Activité D.3 : Développement d'une nouvelle stratégie pour les réseaux sociaux avec le groupe de travail communication

Le groupe de travail a testé une nouvelle stratégie avec un compte Twitter unique dans toutes les langues, une page Facebook et un compte Instagram uniquement en anglais, sans posts automatiques, et des playlists YouTube pour diffuser les vidéos des membres. Les résultats doivent encore être analysés pour améliorer la nouvelle stratégie.

- ➔ **Indicateurs** : Consultation accrue du site web et des réseaux sociaux de la Coalition mondiale en 2022

⁷ <https://worldcoalition.org/fr/2022/11/17/publication-dun-nouveau-guide-sur-comment-travailler-avec-les-institutions-nationales-des-droits-de-lhomme-pour-labolition-de-la-peine-de-mort/>

⁸ <https://worldcoalition.org/fr/articles/>

⁹ <https://worldcoalition.org/fr/articles/les-newsletter/>

E. Coordonner le plaidoyer international

Activité E.1 : Campagne pour la ratification des traités abolitionnistes internationaux et régionaux

En 2022, la Coalition mondiale continuera à mettre à jour ses outils et à mobiliser son réseau pour accroître le nombre de ratification des protocoles. Elle continuera aussi à animer le groupe des « Amis du Protocole » et favorisera les échanges avec les organismes internationaux et régionaux des droits humains. Un accent plus particulier sera porté sur le Protocole 13 à la Convention européenne des droits de l'homme avec les 20 ans de son adoption en mai 2022.

La Coalition mondiale va aussi initier une campagne continentale pour l'adoption du Protocole africain et va créer des outils pour la promouvoir.

- Le **Kazakhstan** a ratifié le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques le 24 mars 2022, devenant ainsi le 90e État partie au Protocole.
- La campagne au **Burundi** pour l'adoption du deuxième protocole facultatif au PIDCP a été menée à Bujumbura, au Burundi, par l'Observatoire Burundais des prisons, membre de la Coalition mondiale au Burundi, avec Liévin NGONDJI de Culture pour la paix et la justice représentant la Coalition mondiale, aux côtés de Carole Valérie Nouazi Kemkeng, experte auprès du Groupe de travail sur la peine de mort de la CADHP. La campagne s'est concentrée sur un atelier de plaidoyer. De nombreuses recommandations ont été faites à la fin de l'atelier pour aider à soutenir la ratification de l'OP2 par la présidence burundaise.
- Dans le cadre du **20ème anniversaire du Protocole 13** à la Convention européenne des droits de l'homme, la Coalition mondiale a organisé une réunion avec le **Conseil de l'Europe** pour la ratification du Protocole 13 par **l'Arménie et l'Azerbaïdjan**.
- Le groupe des **Amis du Protocole** s'est réuni à Genève le 20 mai 2023 pour sa réunion annuelle.
- Du 9 au 15 octobre 2022, une mission à **Addis-Abeba**, en Éthiopie, a été menée par la Coalition mondiale avec la FIACAT afin d'élaborer une **campagne pour l'adoption du projet de protocole à la Charte africaine**. Almoustapha Moussa, représentant le Comité de pilotage de la Coalition mondiale, et Bronwyn Dudley, assurant le soutien sur le terrain de la mission, ont rencontré la FIACAT et organisé des missions de lobbying informatives avec le représentant présidentiel du Comité des représentants permanents de l'Union africaine, des délégués de **Madagascar**, du Canada, de la **Côte d'Ivoire**, de l'UE, de l'Australie, ainsi que des membres de l'OIF - **Bénin, Burkina Faso**, Belgique, France, Djibouti, RDC, **Togo**, Luxembourg, et Mauritanie. La mission a permis à la Coalition mondiale de mieux comprendre le processus d'examen technique du projet de protocole et d'identifier des alliés susceptibles de constituer un groupe d'amis du projet de protocole pour le soutenir au sein de l'Assemblée générale de l'Union africaine.

Activité E.2 : Congrès mondial contre la peine de mort

Le 8e Congrès mondial contre la peine de mort s'est tenu du 15 au 18 novembre 2022 à Berlin, en Allemagne. Il a été organisé par ECPM en partenariat avec la Coalition mondiale. La Coalition mondiale faisait partie du Comité académique et a coordonné la consultation pour le programme et pour la Cérémonie de clôture avec ses organisations membres, ainsi que la soirée anniversaire pour fêter les 20 ans de la Coalition mondiale.

- La Coalition mondiale, en collaboration avec la FIACAT, a profité du congrès pour organiser la formation francophone en Afrique de l'Ouest, une activité incluse dans la phase 3 du projet Africabolition. La formation s'est tenue à Berlin du 11 au 13 novembre 2022. Pendant 3 jours, une moyenne de 31 participants ont été formés, dont 13 femmes, provenant de 18 pays.

- La Coalition mondiale a organisé la venue d'une trentaine de personnes pour le congrès.
- Plusieurs réunions ont été organisées en marge du Congrès : réunion du Comité de pilotage, des partenaires du projet "Pays à risque" ; du groupe de travail sur le genre ; du groupe de travail moratoire ; et des partenaires du projet IEDDH en cours pour discuter de l'avancement du projet.

Activité E.3 : Campagne pour un moratoire mondial sur les exécutions

Une neuvième résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort a été débattue et votée à New York lors de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) en 2022.

- La Coalition mondiale contre la peine de mort a organisé deux missions à New York, pour faire pression en faveur de l'adoption de la 9^e résolution pour un moratoire de l'AGNU avec Raymond Kanegene (Legal Human Rights Centre, Tanzanie), Matthew Goldberg (CPJP, président de la Coalition mondiale), Amy Bergquist (TAHR, vice-présidente de la Coalition mondiale) et Almoctar Garba Illou (Coalition nigérienne, membre du Comité de pilotage de la Coalition mondiale).
- La résolution moratoire a été adoptée le 15 décembre 2022 avec un nombre record de 125 États votant en faveur (2 de plus qu'en 2020), mais avec 37 votant contre, 22 abstentions et 9 absents.
- La Coalition mondiale a cosigné les lettres conjointes suivantes :
 - Aux ministres des affaires étrangères d'**Antigua-et-Barbuda**, de la **Dominique**, de la **Guyane** et du **Suriname**, avec Amnesty International, GCL et PGA et
 - Au Président de la République du **Malawi avec Reprieve**
 - Au ministère des Affaires étrangères et de la coopération est-africaine de **Tanzanie** avec LHRC
 - À l'ambassadeur des **États-Unis** aux Nations unies, avec Amnesty International, The 8th Amendment Project, l'American Constitution Society, Equal Justice USA et Witness to Innocence.
 - Au ministre des Affaires étrangères de l'**Algérie** avec ECPM, et LADDH.
 - Au ministre des Affaires étrangères du **Liban** avec ECPM, l'Association libanaise pour les droits de l'homme et AJEM.
 - Au ministre des Affaires étrangères de **Tunisie** avec ECPM et la Coalition tunisienne contre la peine de mort.
 - Au monarque de **Bahreïn**, au premier ministre, au ministre des affaires étrangères, au ministre de la justice et à l'ambassadeur auprès des Nations unies à Genève, rédigée par SALAM pour la démocratie et les droits de l'homme, avec ECPM, le Centre bahreïni pour les droits de l'homme et les défenseurs des droits de l'homme.
 - Au ministre des Affaires étrangères de **Mauritanie**, avec ECPM et l'Association mauritanienne des droits de l'homme.
 - Au ministre des Affaires étrangères du **Maroc**, avec ECPM et la Coalition marocaine contre la peine de mort
 - Au ministre **zambien** de la justice, avec ECPM.

Activité E.4 : Rapports conjoints aux mécanismes des droits de l'homme

La Coalition mondiale a poursuivi sa collaboration avec ses organisations membres afin de coordonner les soumissions conjointes sur la peine de mort auprès de tous les mécanismes pertinents.

- Rapports cosignés en réponse à trois **appels à contribution sur la peine de mort lancés par le HCDH** :

- Rapport conjoint pour le **supplément 2022** au rapport quinquennal du Secrétaire général sur la peine capitale, présenté lors de la 51^e session du **Conseil des droits de l'homme** avec TAHR.
 - Rapport conjoint pour le rapport du Secrétaire général sur un moratoire sur l'application de la peine de mort, présenté à l'**Assemblée générale des Nations unies** lors de sa 77^e session en septembre 2022, préparé en collaboration avec : Abdorrahman Boroumand Center for Human Rights in Iran, Americans for democracy and human rights in Bahrain, Advocates for Human Rights, Foundation for Human Rights Initiative - Uganda, Legal Awareness Watch Pakistan, le Barreau de Paris et Taiwan Alliance to End the Death Penalty.
 - Rapport sur l'imposition de la peine de mort et son impact publié par le **rapporteur spécial** sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, présenté lors de la 77^e session de l'**Assemblée générale des Nations unies**.
- ➔ A cosigné avec The Advocates for Human Rights (TAHR) l'appel à contribution à l'occasion du **40^e anniversaire de la création du mandat sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires**.
- ➔ A cosigné avec TAHR l'appel à contribution du **groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles** pour son rapport sur la sécurité humaine des femmes et des filles dans le contexte de la pauvreté et de l'inégalité.
- ➔ Dans le cadre de la **49th session du Conseil des droits de l'homme** (mars 2022) :¹⁰
- Co-signataire d'une déclaration orale sur l'adhésion de la **Palestine** à l'OP2-ICCPR et sur l'imposition de peines de mort à Gaza, avec ECPM et SHAMS.
 - Co-signataire d'une déclaration orale sur la **République démocratique du Congo**, avec ECPM et CPJ.
 - Co-signataire d'une lettre conjointe adressée au Conseil des droits de l'homme pour soutenir le renouvellement du mandat du rapporteur spécial sur les droits de l'homme en **Iran** en mars 2022, avec Impact Iran.
 - Déclaration conjointe de The Advocates for Human Rights et de la Coalition mondiale pour le rapport du Haut-Commissariat sur le **Sud Soudan**.
 - Adoption de l'EPU d'**Antigua & Barbuda** : déclaration conjointe avec GCL, TAHR et la Coalition mondiale.
 - Adoption de l'EPU de l'**Eswatini** : déclaration conjointe de The Advocates for Human Rights et de la Coalition mondiale.
 - Adoption de l'EPU de la **Papouasie-Nouvelle-Guinée** : déclaration conjointe de The Advocates for Human Rights et de la Coalition mondiale.
 - Adoption de l'EPU de **Saint-Vincent-et-les-Grenadines** : déclaration commune de Greater Caribbean for Life, The Advocates for Human Rights et la Coalition mondiale.
 - Adoption de l'EPU du **Tadjikistan** : déclaration conjointe de The Advocates for Human Rights et de la Coalition mondiale.
 - Adoption de l'EPU de **Trinité-et-Tobago** : déclaration conjointe de Greater Caribbean for Life, The Advocates for Human Rights et la Coalition mondiale.
- ➔ Dans le cadre de la **41st session de l'Examen périodique universel** :
- Co-signataire d'un rapport sur les **Philippines**, avec TAHR

¹⁰ <https://worldcoalition.org/fr/2022/05/03/labolition-de-la-peine-de-mort-49e-session-conseil-des-droits-de-lhomme-un/>

- Co-signataire d'un rapport sur le **Maroc**, avec ECPM, la Coalition marocaine contre la peine de mort, l'Observatoire marocain des prisons et TAHR
 - Co-signataire d'un rapport sur l'**Algérie**, avec ECPM et LADDH
 - Co-signataire d'un rapport sur le **Bahreïn**, avec Reprieve et BIRD
 - Co-signataire d'un rapport sur l'**Indonésie**, avec KontraS, ICJR, LBH Masyarakat, ECPM, CPJP, et ADPAN.
 - Co-signataire d'un rapport sur la **Tunisie**, avec ECPM et la Coalition tunisienne
- ➔ Dans le cadre de la **42nd session de l'Examen Périodique Universel**
- Co-signataire d'un rapport sur le **Japon**, avec TAHR et le Center for Prisoners' Rights.
 - Co-signataire d'un rapport sur le **Pakistan**, avec The Advocates for Human Rights, LAW et MRDO.
 - Co-signataire d'un rapport sur la **Zambie**, avec The Advocates for Human Rights.
- ➔ Dans le cadre de la **81e session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)**
- Co-signataire d'un rapport sur l'**Ouganda**, avec TAHR et FHRI
 - Co-signataire d'un rapport sur le **Liban**, avec TAHR, LACR, AJEM et ECPM
 - Co-signataire d'un rapport sur le **Malawi**, avec TAHR et Reprieve.
- ➔ Dans le cadre du **85th Groupe de travail de pré-session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)**
- Co-signataire d'un rapport sur la **Palestine**, avec SHAMS et TAHR
 - Co-signataire d'un rapport sur **Singapour**, avec TAHR
 - Co-signataire d'un rapport sur la **Thaïlande**, avec TAHR
- ➔ Dans le cadre du **84th Groupe de travail de pré-session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)**
- Co-signataire d'un rapport sur les **Philippines**, avec TAHR
 - Co-signataire d'un rapport sur le **Bahreïn**, avec TAHR
 - Co-signataire d'un rapport sur la **Mauritanie**, avec TAHR et l'Association Mauritanienne des Droits de l'Homme.
 - Co-signataire d'un rapport sur la **Tunisie**, avec TAHR
- ➔ Dans le cadre de la **83e session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)**
- Co-signataire d'un rapport sur **Saint-Christophe-et-Niévès**, avec TAHR
- ➔ Dans le cadre de la **134e session du Comité des droits de l'homme :**
- A cosigné un rapport sur l'**Irak** avec ECPM
 - Co-signature d'un rapport sur le **Qatar** avec TAHR
- ➔ Dans le cadre de la **135e session du Comité des droits de l'homme**
- Co-signataire d'un rapport sur l'**Ouganda**, avec TAHR et FHRI
- ➔ Dans le cadre de la **136e session du Comité des droits de l'homme**
- Co-signataire d'un rapport sur l'**Iran**, avec TAHR et Iran Human Rights.
 - Co-signataire d'un rapport sur l'**Éthiopie**, avec TAHR.
 - Co-signataire d'un rapport sur les **Philippines**, avec TAHR.

- Co-signataire d'un rapport sur le **Japon**, avec TAHR, le Japan Innocence & Death Penalty Information Center, et le Center for Prisoners' Rights.
- ➔ Dans le cadre de la **73e session du Comité contre la torture (CAT)**
- Co-signataire d'un rapport sur le **Kenya**, avec TAHR
 - Co-signataire d'un rapport sur **Cuba**, avec TAHR
 - Co-signataire d'un rapport sur l'**Irak**, avec TAHR
- ➔ Dans le cadre de la **74e Session du Comité contre la torture (CAT)**
- Co-signataire d'un rapport sur la **Palestine**, avec TAHR, le Centre palestinien pour les droits de l'homme et SHAMS.
- ➔ Dans le cadre de la **75e session du Comité contre la torture (CAT)**
- Co-signataire d'un rapport sur l'**Éthiopie**, avec TAHR.
 - Co-signature d'un rapport sur les **Maldives**, avec TAHR.
 - Co-signature d'un rapport sur la **Tunisie**, avec TAHR, ECPM et la Coalition tunisienne.
 - Co-signataire d'un rapport sur la **Somalie**, avec TAHR
 - Co-signataire d'un rapport sur l'**Ouganda**, avec FHRI et TAHR
- ➔ Dans le cadre des **106e et 107e sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)**
- Co-signataire d'un rapport sur le **Cameroun**, avec TAHR, Droits et Paix, ECPM, ACAT-Cameroun.
 - Co-signataire d'un rapport sur les **États-Unis**, avec TAHR, WTI et la coalition portoricaine contre la peine de mort.
- ➔ Dans le cadre de la **91e Session du Comité des droits de l'enfant**
- Co-signataire d'un rapport sur le **Koweït**, avec TAHR.
 - Co-signataire d'un rapport sur le **Vietnam**, avec TAHR
 - Co-signataire d'un rapport sur le **Sud-Soudan**, avec TAHR
- ➔ Dans le cadre de la **27e session du Comité des droits des personnes handicapées**
- Co-signataire d'un rapport sur le **Japon**, avec TAHR, et le Center for Prisoners Rights.
- ➔ Dans le cadre de la **71e session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples**
- Présentation et cosignature d'un rapport parallèle sur le **Kenya**, avec la ICJ Kenya, KHRC et ECPM.
- ➔ Dans le cadre de la **73e Session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples** (20 octobre - 9 novembre 2022), la Coalition mondiale a soumis un rapport pour l'examen périodique combiné de la **Mauritanie** avec ECPM, Association mauritanienne des droits de l'Homme et Coordination Eveil et cause pour l'Unité nationale et la lutte contre l'esclavage.

Activité E.5 : Missions de plaidoyer auprès des mécanismes des droits de l'homme

- **3 Débriefings en direct sur Facebook ont été organisés avec TAHR pour l'EPU de l'Ouganda**, du **Zimbabwe**, du **Soudan**, du **Sud-Soudan** et de la **Syrie** pour la 40^e session de l'EPU.
- La Coalition Mondiale a participé à la **71^e Session Ordinaire de la CADHP**¹¹ sur Zoom avec la FIACAT, la Coalition Mauritanienne, CODHAS, COJESKI, CONICOPEM, Coordination Evil, Pax Christi, RADHOMA, REJADD Togo, REPRODEVH, SHRDO, SYNAFEN, et UCPDHO. Suite à l'enquête menée auprès des membres de la Coalition mondiale en Afrique, un questionnaire a été envoyé à tous les membres et participants afin de tester leur niveau de connaissance de la CADHP et d'orienter les futures formations sur la CADHP. Les membres ont également participé au Forum des ONG les 19 et 20 avril et aux 3 premiers jours de la session. Les dépenses liées à la connexion Internet ont été couvertes par la Coalition mondiale. WCADP a participé à un panel conjoint sur la torture et la peine de mort ; une déclaration conjointe a été rédigée sur la peine de mort sur le continent africain, soumise avec la FIACAT et cosignée par ECPM.
- A l'occasion de la **51^{ème} session du Conseil des droits de l'homme**¹² et de la **91^{ème} session du Comité des droits de l'enfant**, le Secrétariat de la Coalition mondiale était en mission à Genève entre le 11 et le 15 septembre 2022. Au cours de la mission, le Secrétariat a participé à une formation menée par TAHR sur le plaidoyer à l'ONU ; le plaidoyer auprès des Etats lors de l'EPU avec les organisations membres KontraS, Justice Project Pakistan, et les partenaires régionaux du projet Karapatan Alliance et ACAT Ghana ; il a participé à un événement parallèle organisé par TAHR; et a tenu diverses réunions avec le comité CEDAW, le rapporteur spécial sur la violence contre les femmes et les filles, le groupe de travail sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, le point focal sur la peine de mort au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, ainsi que des réunions spécifiques avec des délégués du Canada, du Costa Rica, des Îles Marshall, du Portugal et du Monténégro.
- A l'occasion de la **73rd session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples**, le Secrétariat (Bronwyn Dudley et Wilfred Gondoro) s'est rendu à Banjul, en Gambie, du 15 au 22 octobre 2022, avec la Coordination Eveil et cause pour l'Unité nationale et la lutte contre l'esclavage, l'Observatoire Burundais des Prisons, la Kenya Human Rights Commission, la Ligue Ivoirienne des droits de l'Homme et la Nigerian Coalition Against the Death Penalty. La vice-présidente Connie Numbi représentait la Coalition mondiale contre la peine de mort. La délégation a participé au Forum des ONG, à un panel sur la Journée mondiale, à une session de formation sur la CADHP en français et en anglais, ainsi qu'à la soumission de deux déclarations conjointes.

Activité E.6 : Plaidoyer auprès des pays qui risquent de réintroduire la peine de mort

- Pas de nouveaux développements en **Israël** et en **Mongolie** en 2022.
- **Philippines** : Ferdinand "Bong Bong" Marcos Jr. a été élu le 9 mai 2022 lors des élections générales aux Philippines. Il est considéré comme un autre candidat populiste et, compte tenu de l'histoire de la famille Marcos et de ses liens politiques étroits avec l'administration Duterte (Sarah Duterte est la nouvelle vice-présidente), cela est considéré comme une mauvaise nouvelle pour le statut abolitionniste des Philippines. Quatre projets de loi visant à rétablir la peine de mort sont actuellement en suspens à la Chambre des représentants, et le nouveau président de la commission des droits de l'homme de la Chambre des représentants est un partisan de la peine capitale. Cela dit, Marcos Jr. ne s'est pas engagé à rétablir la peine de mort et il existe une forte opposition à la peine de mort à la Chambre

¹¹ <https://worldcoalition.org/fr/2022/06/09/71e-session-cadhp/>

¹² <https://worldcoalition.org/fr/2022/10/24/abolition-peine-de-mort-51e-session-conseil-droits-de-lhomme-nations-unies/>

des représentants, puisque Gloria Macapagal Arroyo (ancienne présidente qui a aboli la peine de mort) est l'actuelle vice-présidente de la Chambre des représentants. La situation continue d'être suivie de près.

- **Turquie** : Aucun risque immédiat n'a été identifié récemment en Turquie concernant un retour à la peine de mort (pas d'appels publics récents, de projets de loi au parlement, etc.) Les discussions actuelles se concentrent sur l'évaluation du risque à long terme d'un retour à la peine de mort et sur la meilleure façon dont la Coalition mondiale peut soutenir les activistes locaux avec une liste de diffusion pour permettre un suivi discret. Le partenaire turc du projet, SOHRAM-CASRA, a reçu une petite subvention de 4 800 EUR de la Coalition mondiale dans le cadre du projet régional Countries at Risk ; le projet sera mis en œuvre jusqu'en 2023.
- Un **outil interactif de capitalisation** a été développé et est maintenant disponible en ligne¹³ : Quel est le risque de retour de la peine de mort dans votre pays ?

Activité E.7 : Suivi des pays risquant de reprendre les exécutions

- Pas de mise à jour pour le Cameroun et la Tanzanie.
- **Les Maldives** : Malgré le vote "contre" la résolution du moratoire à l'AGNU en 2022, le gouvernement des Maldives n'a pris aucune mesure pour reprendre les exécutions. La situation des défenseurs des droits de l'homme aux Maldives continue de se détériorer en termes de sécurité et d'indépendance par rapport à l'influence du gouvernement. Le 6 juin 2022, le ministre de l'Intérieur a annoncé le maintien du moratoire sur la peine de mort. Une organisation de la société civile Maldivienne, a reçu une petite subvention de 4 800 EUR visant à obtenir plus de données sur les personnes condamnées à mort aux Maldives.
- **Sri Lanka** : Suite à la tentative de la précédente administration Sirisena de reprendre les exécutions, des pétitions relatives aux droits fondamentaux ont été déposées au nom des personnes qui avaient été sélectionnées pour être exécutées. Ces pétitions sont actuellement bloquées à la Cour suprême. Depuis le début de l'année 2022, une grave crise économique a entraîné un changement d'administration et de gouvernance politique. L'ancienne administration Rajapaksa a fui et Ranil Wickremesinghe a été nommé président par intérim. Son administration actuelle n'a pas fait de la reprise des exécutions une priorité compte tenu des graves circonstances politico-économiques. Ambika Satkunanathan a été choisie comme auteur de l'étude préliminaire sur le Sri Lanka. Une première version a été partagée avec le secrétariat de la Coalition mondiale et le groupe de travail sur le Sri Lanka en novembre 2022, la version finale devant être partagée en 2023.
- Le Parlement national de **Papouasie-Nouvelle-Guinée** a voté l'abrogation de la peine de mort le 20 janvier 2022. Le projet de loi doit maintenant être promulgué et publié au journal officiel. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est l'un des rares pays à avoir aboli la peine de mort en 1970 et à l'avoir rétablie en 1991. La dernière exécution a eu lieu en novembre 1954.
- Au **Liberia**, une campagne est en cours en faveur de l'abolition nationale de la peine de mort afin de respecter ses obligations au titre du deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Rescue Alternatives Liberia (RAL), membre de la Coalition mondiale, a organisé des événements de sensibilisation en avril, août et octobre 2022, afin d'attirer l'attention sur l'engagement du Liberia en faveur de l'abolition de la peine de mort. Depuis et grâce à cette initiative, un projet de loi visant à abolir la peine de mort a été présenté à la chambre basse du Liberia, après avoir été rédigé par le comité chargé de l'élaboration du projet de loi sur l'abolition de la peine de mort, dont RAL faisait partie. On espère que le projet de loi sera soutenu par le pouvoir exécutif. RAL

¹³ <https://worldcoalition.org/fr/quel-est-le-risque-de-retour-a-la-peine-de-mort-dans-votre-pays/>

a récemment entamé des discussions avec la commission des droits civils et humains de la Chambre des représentants, où le projet de loi est actuellement en cours d'examen.

Activité E.8 : Réduire le champ d'application de la peine de mort dans le monde

- Les membres de la Coalition mondiale ont organisé des événements parallèles en marge de la Commission des stupéfiants de l'ONU en mars, notamment HRI pour le lancement de son rapport annuel sur la peine de mort pour les stupéfiants, et en marge de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale de l'ONU en mai, notamment le Center for Prisoners' Rights sur le thème de l'opinion publique et de la peine de mort.
- **Indicateurs** : des stratégies communes, des soumissions conjointes, des événements parallèles, des déclarations conjointes et des missions de sensibilisation ont été coordonnées lors de toutes les réunions internationales et régionales.

F. Expansion du réseau

Depuis 2015, la Coalition mondiale a engagé une discussion sur le rôle et la diversité de son réseau d'organisations membres en constante évolution. L'objectif est désormais de procéder à une expansion ciblée de ses membres afin qu'ils continuent à **se diversifier géographiquement** et à inclure de **nouveaux types d'organisations**.

Activité 1 : Elaborer d'une liste de membres potentiels pour les inviter à rejoindre la Coalition mondiale

- Le sous-comité "Adhésion" a commencé à dresser une liste de membres potentiels dans les pays cibles et l'analyse est en cours au sein du sous-comité pour les contacter
- Une stratégie thématique d'adhésion a été élaborée. Elle comprend les thèmes suivants : droits des femmes et minorités sexuelles et de genre, migration, drogues, handicap.

Activité 2 : Faciliter les demandes d'adhésion avec un nouveau formulaire en ligne plus simple

- Le sous-comité adhésion s'est mis d'accord sur une nouvelle procédure de demande d'adhésion
- Le secrétariat a testé et rationalisé le suivi des demandes d'adhésion par le biais de plateformes organisationnelles en ligne comme Assoconnect et Monday.com

Activité 3 : Créer un guide pour les nouveaux membres

- Une première version a été diffusée pour relecture et commentaires au sein du sous-comité adhésion

Indicateurs :

- D'ici la fin de l'année 2022, la Coalition mondiale aura contacté au moins **10** nouveaux membres potentiels dans les pays rétentionnistes, en particulier en **Asie et au Moyen-Orient**

La Coalition mondiale a approuvé l'ajout de 9 nouveaux membres à son réseau en 2022 : American Constitution Society (ACS), Academic University for Non-Violence and Human Rights (AUNOHR) au **Liban**, Project 39A en **Inde**, Prisoner's Future Foundation (PFF) en **Zambie** ; Kurdistan sans génocide, International Bar Association's Human Rights Institute (IBAHRI), Abolition Death Penalty of **Iraq**, Human Rights Association en **Turquie**, Ditshwanelo au **Botswana**.

(G. Autres

- La Coalition mondiale a cosigné avec Reprivee une lettre commune adressée aux coureurs de F1 dans le cadre du Grand Prix de Jeddah, pour dénoncer les exécutions massives en **Arabie Saoudite**.
- La Coalition mondiale a cosigné une déclaration publique commune sur les exécutions au **Myanmar** avec 32 autres cosignataires, publiée sur le site web de la Coalition mondiale le 11 août 2022.
- La Coalition mondiale a rédigé une déclaration publique commune pour condamner les exécutions publiques ainsi que la vague d'exécutions en **Iran** en 2022, publiée sur le site web de la Coalition mondiale le 11 août 2022.
- La Coalition mondiale a cosigné une déclaration de solidarité avec les familles des condamnés à mort en **Iran**, publiée sur le site de la Coalition mondiale le 15 septembre 2022.
- La Coalition mondiale a cosigné une lettre ouverte à l'intention de l'ONUDC et de l'OICS, leur demandant de condamner publiquement les exécutions en **Arabie saoudite** et de prendre des mesures pour empêcher d'autres exécutions. Co-signée avec Harm Reduction International et l'Organisation européenne saoudienne pour les droits de l'homme.



(III- Changements internes

(Gouvernance : responsable et inclusive

En 2022, la Coalition mondiale a entamé une réflexion sur ses procédures et politiques internes pour être aussi inclusive et responsable que possible.

(Plan de suivi et d'évaluation : axé sur les résultats

En 2022, la Coalition mondiale a mené une année de consultation avec ses organisations membres et ses partenaires pour élaborer son prochain plan stratégique quinquennal. La consultation qui s'est achevée lors du Congrès mondial en novembre 2022 a permis d'élaborer un nouveau Plan stratégique plus proche des attentes et besoins des membres et partenaires. Il a été adopté par le Comité de pilotage en janvier 2023.

(Stratégie de communication : innovation

En 2022, la Coalition mondiale s'est dotée de meilleurs outils de communication numériques pour faciliter son travail et mieux communiquer avec ses organisations membres, notamment grâce à la plateforme Monday.com, à un nouveau logiciel comptable et à la refonte de sa stratégie pour les réseaux sociaux.

(Stratégie financière : diversification

Le groupe de travail core-funding a continué sa réflexion sur les fonds privés et les fonds propres. La consultation pour le nouveau Plan stratégique a aussi permis de définir une nouvelle stratégie financière pour assurer la stabilité à long terme de la Coalition mondiale et plus globalement du mouvement pour l'abolition de la peine de mort. La Coalition a notamment travaillé avec Harm Reduction International aux besoins et aux financements disponibles pour la société civile abolitionniste.



www.worldcoalition.org/fr

Coalition mondiale contre la peine de mort
Mundo M - 47 Avenue Pasteur - 93100 Montreuil - France
✉📞 contact@worldcoalition.org +33 1 80 87 70 43

